



DELIBERATION

N° CP_2026_07_005

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 JUILLET 2026

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

SERVICE : Pôle éducation, culture et vie associative/Direction de la culture/Musée de Rochechouart

OBJET : Musée d'art contemporain de la Haute-Vienne - Prêts d'oeuvres

Elu(s) présent(s) : M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BOST, M. BUSSIÈRE, M. ESCURE, Mme GENTIL, M. GERAUDIE, Mme LALOGÉ, M. LEBLOIS, Mme LHOMME LEOMENT, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, M. OSTROWSKI, M. PIRONNEAU, Mme PLAZZI, Mme TLEMSANI, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration :

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : Mme ACHARD, excusée, a donné délégation de vote à M. BARRY ; M. BEGOUT, excusé, a donné délégation de vote à Mme YILDIRIM ; M. DESTRUHAUT, excusé, a donné délégation de vote à M. LEBLOIS ; Mme MANUS, excusée, a donné délégation de vote à M. BUSSIÈRE ; Mme SELLÈS, excusée, a donné délégation de vote à Mme MORIZIO ; Mme TUYERAS, excusée, a donné délégation de vote à M. ALLARD.

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Riche de 2 200 œuvres aux médiums et matériaux variés dont une importante collection d'environ 700 œuvres de l'artiste Raoul Hausmann, le Musée d'art contemporain de la Haute-Vienne est régulièrement sollicité par des structures extérieures variées pour le prêt de ses œuvres.

Il est proposé de répondre favorablement à trois nouvelles demandes et d'établir les contrats de prêts fixant les obligations de chaque partie.

INCIDENCES BUDGETAIRES

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses				
Recettes				

RAPPORT

Le Musée d'art contemporain de la Haute-Vienne a été sollicité par trois nouvelles structures pour le prêt d'œuvres de sa collection. Le détail des structures emprunteuses et des œuvres concernées est présenté ci-dessous :

1. Le Point du Jour – Cherbourg

Le Point du Jour est un centre d'art associé à une maison d'édition, spécialisé en monographies d'artistes utilisant la photographie et en ouvrages théoriques sur l'histoire de l'image fixe et animée. Dans le cadre de l'organisation de son exposition estivale qui se tiendra du 4 juillet au 18 octobre 2026, il sollicite le prêt de l'œuvre *Salvia* de l'artiste Jochen Lempert. Ce diptyque photographique s'inscrit dans un ensemble de cinq œuvres acquises en 2018, accompagné d'un don.

Des opérations techniques sur l'œuvre (constat, mise sous passe-partout et encadrement) doivent être prises en charge par l'emprunteur en amont du montage de l'exposition et impliquent une date d'enlèvement antérieure à la tenue de la commission permanente de ce jour. L'ensemble de ces opérations sont couvertes par l'assurance de l'emprunteur.

En contrepoint de ce projet normand, une mise en avant du travail photographique de l'artiste pourrait avoir lieu pendant l'été 2026 au Château de Rochechouart au sein de l'exposition « Le musée en mouvement », dans le cadre d'un ré-accrochage partiel du parcours, compte tenu de la longue durée du prêt.

2. Le LaM – Lille

Le Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut de Lille Métropole présentera, du 03 octobre 2026 au 14 février 2027, l'exposition « Singulières » consacrée aux créatrices anonymes, autodidactes ou classées dans l'art brut et longtemps restées dans l'ombre.

Pour cette exposition, le LaM sollicite le prêt de 10 œuvres de Sophie Podolski, dont le travail participe pleinement à la relecture de l'histoire de l'art brut à partir de pratiques féminines restées en marge des récits établis.

3. La Fondation Carmignac – Paris

Depuis 2018 la Villa Carmignac, installée sur l'île de Porquerolles dans le Parc national de Port-Cros, présente des expositions temporaires tissant des liens entre sa localisation exceptionnelle, la collection Carmignac, des commandes *in situ* et une sélection d'œuvres empruntées dans des institutions publiques et privées du monde entier.

Au printemps 2027 la Fondation présentera une exposition collective intitulée provisoirement « Starlight. La nuit lumineuse », pensée comme un cheminement qui suit le déroulement d'une nuit du crépuscule à l'aube. C'est dans ce cadre qu'elle sollicite le prêt de l'œuvre *Atmosphère du matin* de l'artiste Gerhard Richter pour la période allant du 24 avril au 31 octobre 2027.

DECISION

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 2 avril 2026 relative au Musée d'art contemporain de la Haute-Vienne ;

La Commission permanente du Conseil départemental, légalement convoquée par son Président, réunie dans au collège Maryse Bastié de Nantiat 10, rue du collège - 87140 NANTIAT, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DECIDE

d'approuver les prêts d'œuvres de la collection du Musée d'art contemporain de la Haute-Vienne tels que présentés dans le rapport ci-dessus ;

d'autoriser le Président du Département à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en place de ces prêts et dépôts d'œuvres.

25 Pour : Mme ACHARD (délégation de vote à M. BARRY), M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT (délégation de vote à Mme YILDIRIM), M. BOST, M. BUSSIÈRE, M. DESTRUHAUT (délégation de vote à M. LEBLOIS), M. ESCURE, Mme GENTIL, M. GERAUDIE, Mme LALOGÉ, M. LEBLOIS, Mme LHOMME LEOMENT, Mme MANUS (délégation de vote à M. BUSSIÈRE), M. MIGUEL, Mme MORIZIO, M. OSTROWSKI, M. PIRONNEAU, Mme PLAZZI, Mme SELLÈS (délégation de vote à Mme MORIZIO), Mme TLEMSANI, Mme TUYERAS (délégation de vote à M. ALLARD), Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

0 absent / excusé sans procuration :

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
Le Directeur général des services

Franck PERRACHON